



Montréal, le 13 novembre 2020

PAR COURRIEL

Monsieur Lionel Carmant
Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Monsieur le Ministre délégué,

La présente fait suite à votre récente annonce d'un investissement de 100 millions de dollars dans les services psychosociaux et en santé mentale. Nous avons accueilli cette décision gouvernementale avec optimisme puisque ces sommes permettront d'assurer une portée plus large des services en santé mentale en diversifiant les portes d'accès pour la population. Ces nouveaux budgets, même s'ils ne sont pas récurrents pour l'instant, contribueront à améliorer la situation actuelle. Pour ce, il importe de les utiliser à bon escient et efficacement sachant que les besoins sont immenses.

Dans le respect de notre mandat de protection du public, nous vous réitérons notre volonté de collaborer avec vous pour maximiser la portée de cet investissement majeur. Aussi, nous apprécierions avoir une rencontre rapide avec vous afin de discuter de votre plan relatif à l'application de ces fonds et de l'organisation sur le terrain.

Notre démarche s'inscrit dans le sens de votre objectif à l'effet que les bons services soient offerts, au bon moment, par les bons intervenants. Cela implique d'établir concrètement qui fait quoi et quand afin d'éviter les silos qui pourraient nuire à la fluidité et l'agilité des actions mises de l'avant. Nos professionnels sont sur le terrain et il importe que leur expertise soit considérée dans la mise en œuvre du plan duquel découleront toutes les actions visées par ces nouveaux budgets. Nous croyons qu'en misant sur la contribution de l'ensemble des professionnels du domaine de la santé mentale et des relations humaines dans une approche collaborative, et en informant

adéquatement la population des modalités d'intervention qui s'offrent à eux, nous pourrions collectivement mieux répondre aux besoins diversifiés de la population.

En terminant, nous portons à votre attention que des contenus explicatifs, faisant consensus auprès de neuf ordres du domaine de la santé mentale et des relations humaines, ont été élaborés sur ce qu'est la psychothérapie et les interventions qui s'y apparentent, et se retrouvent sur le site <https://collaborationinterprofessionnelle.ca>, sous l'onglet publications. Ces contenus démontrent la grande diversité des interventions en santé mentale.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, recevez, Monsieur le Ministre délégué, nos salutations distinguées.

Les présidentes et présidents,

D^r Mauril Gaudreault, président
Collège des médecins

Monsieur Luc Mathieu, président
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Monsieur Paul-André Gallant, président
Ordre des audiologistes et orthophonistes du Québec

Madame Josée Landry, présidente
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

Monsieur Alain Bibeau, président
Ordre des ergothérapeutes du Québec

Monsieur Denis Leclerc, président
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec

Madame Guylaine Ouimette, présidente
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Madame Michèle Goyette, présidente
Ordre professionnel des criminologues du Québec

Madame Joanie Heppell, présidente
Ordre professionnel des sexologues du Québec